

# Conseil de quartier Sud

## Compte-rendu de la réunion du jeudi 21 mars 2013

Le conseil de quartier Sud s'est tenu le jeudi 21 mars 2013, à l'Espace Rol-Tanguy, sous la présidence de Marie-Thérèse Dugué, adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la vie associative, coordinatrice élue du conseil de quartier Sud, en présence de Christophe Chaillou, conseiller général et maire, Pascal Laval, adjoint en charge de l'aménagement et du développement durable, Georges Lamirault, coordinateur habitant et Elisabeth Hubert, coordinatrice habitante suppléante.

**Le compte-rendu du dernier conseil de quartier (20 novembre 2012)** est approuvé avec une réserve de M. Lamirault concernant l'attribution du nom de la station du tram « Martin Luther King ».

### Point sur le camping municipal Gaston-Marchand

Pascal Laval et Jean-Marc Boullier, directeur du centre technique municipal, présentent le projet de réaménagement du camping municipal. Ce camping est ouvert deux mois dans l'année (du 28 juin au 30 août 2013) et sa superficie est jugée trop grande au vu de la fréquentation constatée depuis plusieurs années. La municipalité a ainsi décidé de réduire la surface du camping de près de moitié pour ne garder qu'une trentaine d'emplacements (tentes et caravanes). Parmi les aménagements il est prévu :

- De supprimer la haie et la clôture lisse sur le chemin de halage
- D'aménager un accès piétons au niveau de la noue.
- De supprimer des bornes électriques (étant donné la réduction des places de camping).
- De rajouter des bancs et quelques tables de pique-nique.
- De remplacer luminaires et éclairage public.
- A noter qu'aucun arbre du camping ne sera abattu.

Elisabeth Hubert demande s'il est possible de mettre en place une signalétique du camping depuis de pont de l'Europe. Elle réitère sa demande de pouvoir planter une plate-bande de plantes aromatiques qui pourrait être à disposition des campeurs.

Marie-Thérèse Dugué rappelle aussi l'initiative d'Elisabeth Hubert d'avoir installé une caisse de livres au camping. Une « librairie » de livres voyageurs où chacun peut se servir librement et emporter le livre.

Pascal Laval précise qu'il faut se rapprocher de l'association « Loire à vélo » pour que le camping et ses abords soient référencés « Loire à vélo », car il y a des conditions drastiques, particulières, à remplir. Mme Hubert précise que « La Loire à vélo » ne fait pas partie de « l'Euro vélotour » mais de « l'EuroVelo 6 ». Pour info, « L'EuroVelo 6 Atlantique-mer Noire est l'un des 14 itinéraires du réseau EuroVelo né à l'initiative de la Fédération Européenne des Cyclistes (ECF) en 1994. Son objectif est de suivre trois des plus grands fleuves européens, creusets de la civilisation européenne : la Loire, le Rhin et le Danube. » Renseignements sur : <http://www.eurovelo6.org/>

L'allée qui longe le lycée professionnel sera élargie afin de permettre une plus large ouverture sur la Loire. Les travaux d'élargissement (qui étaient prévus dans le projet initial) devraient être réalisés à l'automne.

### **Odeurs du bassin d'orage de la Chillesse :**

Suite à un épisode d'inondation à la Petite-Espère et place Drouot, plusieurs habitants du quartier ont pu obtenir un rendez-vous avec le président de l'Agglo et avec le vice-président en charge de l'assainissement. Les services de l'assainissement de l'Agglo vont faire une étude sur ces problèmes d'inondation, effectuer un premier diagnostic. Cela est récurrent et dû à la Chillesse proprement dite.

M. Lamirault précise que les collecteurs datent de 1976, que la tuyauterie est petite, qu'il aurait été dit aux habitants de s'équiper de clapets anti-retour. Aujourd'hui, des pluies de 30 mm suffisent à entraîner des inondations.

Christophe Chaillou a précisé que « la ville est attentive mais que cela relève de la compétence exclusive de l'Agglo. C'est une bonne chose que l'Agglo lance enfin des études car c'est l'un des sujets les plus complexes à résoudre. Il faut tenir compte aussi du fait que nous rencontrons des phénomènes climatiques changeants. Par exemple, autrefois, une zone d'Alleville (dans le quartier nord) n'était jamais inondée, alors que cela peut se produire désormais ».

Le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) sera réétudié. Une réunion publique sera organisée. Le but est de redéfinir de nouvelles cartes afin de mieux identifier le phénomène d'inondation. Dans ces zones là il sera plus difficile d'obtenir un permis de construire.

### **Stationnement anarchique avenue Georges-Clémenceau et circulation sur les trottoirs Chemin de Chaingy.**

- **Avenue Georges Clémenceau**, trois problèmes sont soulevés par les membres du conseil : le feu tricolore au débouché de l'avenue de la Petite-Espère, l'arrêt de bus situé juste à côté, et le stationnement anarchique sur le trottoir vers la boulangerie.

Christophe Chaillou informe que l'Agglo doit faire un aménagement définitif du feu tricolore là où il est situé actuellement. On ne peut pas continuer sur une solution transitoire. Le maire ajoute que la Ville travaille avec l'Agglo pour terminer et prolonger les trottoirs de l'avenue Georges-Clémenceau au moins jusqu'à la boulangerie et installer des plots à proximité de la boulangerie pour éviter le stationnement anarchique et dangereux.

Des habitants font remarquer que la traversée piétonne de l'avenue Georges-Clémenceau, au débouché de l'allée de la Chillesse, est difficile : le passage piéton sera protégé par des « panneaux feux » attention piétons.

Peut-on déplacer les conteneurs à verre situés à côté de l'arrêt de bus ? Car, entre le feu tricolore et l'arrêt de bus, cela occasionne une autre gêne.

Concernant l'arrêt de bus Clémenceau, Kéolis ne semble pas vouloir le déplacer.

M. Lamirault demande un nouveau comptage du trafic avenue de la Petite-Espère, pour constater la différence de fréquentation depuis l'arrivée du tram.

**Chemin de Chaingy** : peut-on créer un espace partagé piétons-cyclistes, sur les trottoirs, dans le sens est-ouest ? Le maire n'y voit pas d'inconvénients dès lors que les cyclistes ont une conduite responsable.

Des habitants font remarquer que le trottoir situé du côté de la Maison de la petite enfance est aussi souvent occupé par les voitures en stationnement « sauvage ».

Le maire informe l'assistance des travaux qui débiteront cet été rue de la Mouchetière. Il sera également étudié le stationnement abusif des véhicules autour de Leroy-Merlin (par des usagers du tram), alors qu'ils devraient occuper le parc-relais du tram.

#### **Le point sur les groupes de travail :**

- Animations : une veillée-jeux devrait être organisée en partenariat avec l'Amicale des anciens, à la bibliothèque Colette-Vivier, au centre Rol-Tanguy, le mercredi 24 avril au soir, de 20h30 à 22h30 (jeux de société, etc). L'idée est de favoriser les relations entre les différentes générations.
- Le conseil de quartier sera impliqué lors de la célébration de la fin des travaux de rénovation urbaine des Salmoneries (y adjoindre la journée « talents insolites » destinée à mettre en avant les talents cachés des habitants du quartier ?)
- Organiser un vide-greniers ? Celui de l'église évangéliste baptiste étant déjà prévu le 27 avril donc il était trop proche pour s'y associer. Y penser pour l'année prochaine, éventuellement créer un vide-greniers depuis Rol-Tanguy en remontant le chemin de Chaingy afin de faire une déambulation. A affiner en groupe de travail.
- La bourse aux plantes a lieu le 25 mai, de 14 h à 18 h, devant la bibliothèque Colette-Vivier. Possibilité d'échanger des plantes « permanentes » et « aromatiques ».
- Cours de gymnastique volontaire pour adultes, le soir, à Rol-Tanguy : des contacts ont été pris avec la présidente de la section Gymnastique volontaire, mais il faut au moins 20 inscrits (maxi 25). Le cours serait de 19h à 20 h et l'inscription 75 euros à l'année car il faut rémunérer l'animatrice. A voir pour la rentrée de septembre.
- Rallye pédestre organisé en 2012 : Réalisé par M. Thauvin, ce rallye comportait un questionnaire de 100 questions (faune, flore, histoire, géographie, loisirs et culture de la ville). Il est suggéré de le faire connaître. Cette année, dans le prolongement de cette action, un courrier sera adressé à tous les établissements scolaires de la commune et à l'amicale des anciens pour leur proposer ce rallye, adapté à leurs besoins.
- Dans le cadre de la Journée européenne de la mobilité, Thierry Maigre, coordinateur habitant du quartier Est propose d'organiser, le dimanche 22 septembre, une découverte de la ville à vélo. Il rencontrera les coordinateurs (trices) habitant(e)s afin de leur expliquer son projet.
- Idées émises mais non retenues : fêter la Saint-Jean (le maire propose par contre de faire une animation autour du camping aux alentours du 14 juillet)

**Bilan de l'opération « Parlons quartiers ».** Elle s'est déroulée du 21 novembre au 9 décembre 2012 en 29 points de rencontres. Près de 300 habitants sont venus à la rencontre du maire et des élus. Des points soulevés lors de ces rencontres ont déjà été traités et les élus se pencheront sur ce qu'il reste à faire, définir les priorités et budgétiser.

**Mise en œuvre de l'Agenda 21.** La municipalité souhaite faire un bilan d'étape et les habitants des conseils de quartier y seront associés.

**Chemins doux.** La carte des chemins doux est en phase de réactualisation. Un plan de la carte actuelle a été distribué à chaque membre présent en conseil de quartier, et il est demandé de

signaler tout changement ou nouvelle portion cyclable au service communication, qui centralisera les remarques et les transmettra à la Direction de l'aménagement et du développement durable pour réaliser une carte à jour.

Une habitante propose que l'entrée de ville de Saint Jean de la Ruelle, avenue Georges-Clémenceau, en venant de La Chapelle-Saint-Mesmin soit mieux mise en valeur par le service des espaces verts.

#### **Désignation du jury des maisons fleuries :**

Cette année, le conseil de quartier Sud ira présélectionner les maisons fleuries du quartier Nord, le vendredi 21 juin. Le jury sera composé de Mme Lempereur, M. Richer, M. Thauvin et Mme Morice (membre suppléant : M. Beaubras).

#### **Questions diverses :**

- Une pancarte « Rue Dédale » manquante : elle sera remplacée dans le cadre d'une commande groupée de plaques de rues.
- Distribution aléatoire du magazine municipal : une réorganisation est actuellement à l'étude. Il est toutefois précisé que le bulletin n'est, à ce jour, pas distribué dans les boîtes aux lettres affichant un « stop pub ! ». Il est également proposé d'envoyer un courriel aux membres des conseils de quartiers dès que le magazine est en ligne sur le site Internet de la ville et de leur demander de bien vouloir signaler au service communication quand le magazine « papier » n'a pas été mis dans leur boîte aux lettres à l'issue de la période de distribution.
- Certains habitants font remarquer un mauvais nettoyage des pistes cyclables et de certains trottoirs du quartier.

#### **Le maire informe l'assistance de plusieurs actions et projets :**

- Des travaux de voirie importants seront réalisés avant l'été avenue Pierre-Mendes-France devant Auchan.
- La ville encourage les personnes de plus de 75 ans ou possédant une carte d'invalidité et habitant en pavillon individuel à s'inscrire à l'opération de collecte des déchets verts, la ville étant l'une des six communes test.
- La ville va installer un système de vidéo-protection au centre commercial du chemin de Chaingy. Un dispositif destiné à renforcer la sécurité à cet endroit à la suite de plusieurs actes délictuels.